



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CABINET DU PRÉFET
Bureau des sécurités
Pôle sécurité civile**

Affaire suivie par : Mme SBAFFO-TEDOLDI
Tél : 03 86 60 70 23
mél : josephine.sbaffo-tedoldi@nievre.gouv.fr

NEVERS, le **19 NOV. 2021**

Le Préfet de la Nièvre

à

Mesdames, Messieurs les Maires

Copie à Madame et Messieurs les Sous-préfets

OBJET : Campagne de vaccination des aînés

Le taux de vaccination de la Nièvre est parmi les meilleurs de la région Bourgogne-Franche-Comté. Cependant, parce qu'elles sont peu mobiles ou moins suivies par un médecin traitant, certaines personnes âgées de 80 ans et plus ne sont pas vaccinées sur le département.

Une action spécifique est menée sur ce public qui, dans le cadre de la reprise épidémique au cours de l'hiver, est particulièrement vulnérable. Aussi, je vous demande d'identifier sur vos territoires ces personnes particulièrement fragiles, par le biais de vos registres des personnes isolées, des centres communaux d'actions sociales ou toutes personnes intervenant auprès d'elles et de les inciter à se faire vacciner.

Afin de faciliter la prise de rendez-vous et de programmer une vaccination adaptée, que ce soit dans un centre de vaccination, chez son médecin traitant ou à domicile, un numéro unique a été créé : 0800 730 957 (numéro vert). Cette campagne concerne aussi bien les premières doses que les doses de rappel dont le taux de couverture actuel reste faible.

La caisse primaire d'assurance maladie complète cette action par l'envoi de courriers invitant à la vaccination sur les cantons accusant un taux de vaccination particulièrement bas. Elle rembourse également les frais de déplacement vers les centres de vaccination et vers les cabinets de professionnels de santé habilités à vacciner grâce à des bons de transports permettant la prise en charge du trajet.

Je compte sur votre mobilisation,

*dans un contexte de reprise de l'épidémie -
qui nécessite toute notre vigilance.*

Le Préfet,


Daniel BARNIER